

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
CŒUR DE FLANDRE

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 18 MARS 2025

DELIBERATION 2025_047

Objet : Autorisation de signature du marché M25.001 : Accord-cadre à bons de commande multi-attributaires pour la distribution de supports d'information et de communication, soit toutes boîtes, soit en dépôt, soit de la main à main - Lot 2 : Dépôt de documents non adressés dans des lieux identifiés sur le territoire et/ou en-dehors

Séance du mardi dix-huit mars deux mille vingt cinq à dix-huit heures trente

Le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Cœur de Flandre s'est réuni au siège communautaire, 222 Bis route de Vieux-Berquin, 59190 Hazebrouck, sous la présidence de Monsieur Valentin BELLEVAL, sur la convocation qui lui a été faite le douze mars deux mille-vingt-cinq.

Présents (62) :

Francis AMPEN - Brigitte GALLI - Arnaud DEVILLEZ - Gaëlle LEFEVRE - Christophe LEGROIS - Marjorie VANDENBERGHE - Serge LACONTE - Régis DONDEYNE - Régis DUQUENOY - Luc VAN INGHELANDT - Danielle MAMETZ - Didier PELISSIER (Suppléant) - Jean-Luc SCHRICKE - Dominique JOLY - Sandrine KEIGNAERT - Philippe MASQUELIER - Antoine VERMEULEN - Caroline LANDTSHEERE - Valentin BELLEVAL - Florence BRISBART - Bernard DENTENER - Gaël DUHAMEL - Philippe GRIMBER - Elise DORMION-ROUSSEZ - Michel DUHOO - Didier TIBERGHEN - Catherine DEPELCHIN - Pascal DECOOPMAN - Jean-Luc CAPPAERT - Samuel BEVER - Jean-Michel WIPLIER (Suppléant) - Jérôme DARQUES - Nathalie DEBOUDT - Serge OLIVIER - Marie SANDRA - Roger LEMAIRE - Pascal CODRON - Franck MEURILLON - Fabrice DELANNOY - Thierry DEHONDT - Joël VERMEULEN - Jean-Luc DEBERT - Stephane DIEUSAERT - Christophe DEBREU - Frédéric JUDE - Luc EVERAERE - Bertrand CREPIN - César STORET - Dominique VAESKEN - Stéphanie FENET - Eddie DEFEVERE - Yves DEBRUYNE - Anne DECOOL - Jean-Luc BARET - Joël DEVOS - Dorothée DEBRUYNE - Elizabeth GRESSIER - Virginie DELESTRE - Laurence BARROIS - Pascal BECUE (Suppléant) - Emidia KOCH - Christian BELLYNCK

Procurations (16) :

Antony GAUTIER à Christophe LEGROIS - Gilles DEVIENNE à Gaëlle LEFEVRE - Sophie SPATOLA à Brigitte GALLI - Pierre GRANDGENEVRE à Arnaud DEVILLEZ - Sabrina FLORQUIN-BLONDEL à Philippe GRIMBER - Philippe DUHAMEL à Gaël DUHAMEL - Audrey SCHERRIER à Michel DUHOO - Céline SAUZEAU à Bernard DENTENER - Sophie ANDRE à Florence BRISBART - Dominique WALBROU à Joël DEVOS - Yves DELFOLIE à Serge OLIVIER - Elizabeth BOULET à Valentin BELLEVAL - Rebecca ELSSENS à Marie SANDRA - Carole DELAIRE à Régis DUQUENOY - Mark MAZIERES à Dorothée DEBRUYNE - Eric SMAL à Stéphanie FENET

Effectif du Conseil de Communauté : 88

Nombre de votants : 78

Secrétaire de séance : Jean-Luc DEBERT

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président
Valentin BELLEVAL



SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 18 MARS 2025

DELIBERATION 2025_047

Objet : Autorisation de signature du marché M25.001 : Accord-cadre à bons de commande multi-attributaires pour la distribution de supports d'information et de communication, soit toutes boîtes, soit en dépôt, soit de la main à main - Lot 2 : Dépôt de documents non adressés dans des lieux identifiés sur le territoire et/ou en-dehors

Vu le Code de la commande publique ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 1414-2 ;

Vu la procédure d'appel d'offres ouvert lancée conformément aux dispositions des articles R.2124-2,1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique ;

Vu la décision n°2025/031 en date du 28 février 2025 portant sur la déclaration sans suite des lots 1 et 3 du marché M25.001 relatifs respectivement à la distribution non adressée de supports d'information et de communication dans les boîtes aux lettres de tout ou partie du territoire de l'agglomération et à la distribution de supports de communication de la main à la main (street marketing) ;

Considérant l'avis n°25-5138 du 15/01/2025 sur le site du BOAMP, l'avis n° 35711-2025 du 17/01/2025 sur le site du JOUE, la publicité sur la plateforme www.marches-sécurises.fr n°CC-Flandre Interieure_59_20250115W2_01 ainsi que la publication sur le site internet de la Communauté d'agglomération Cœur de Flandre ;

Considérant la date limite de remise des offres fixée au 17 février 2025 avant 12h00 ;

Considérant le rapport d'analyse des offres et le choix de la Commission d'Appel d'Offres en date du 28 février 2025 ;

Il vous est proposé :

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer le marché sous forme d'accord-cadre à bons de commande multi-attributaires pour la distribution de supports d'information et de communication, soit toutes boîtes, soit en dépôts, soit de la main à main et ainsi que tous les documents y afférents avec l'attributaire choisi par la Commission d'Appel d'Offres en date du 28 février 2025 suivant :

<i>Intitulé</i>	<i>Titulaire</i>	<i>Montant</i>	<i>Durée</i>
Lot 2 : Dépôt de documents non adressés dans des lieux identifiés sur le territoire et/ou en-dehors	SHADDOK (59350 Saint-André-lez-Lille)	Accord-cadre à bons de commande passé avec un montant maximum de commandes à 100 000 € HT (même montant pour la reconduction)	Durée initiale de 24 mois. Il est renouvelable 1 fois par reconduction tacite pour une période de 24 mois.

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer toutes les modifications de marché qui pourront intervenir lors de l'exécution du marché ainsi que toutes les pièces y afférentes.

Vote :

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

ADOpte A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

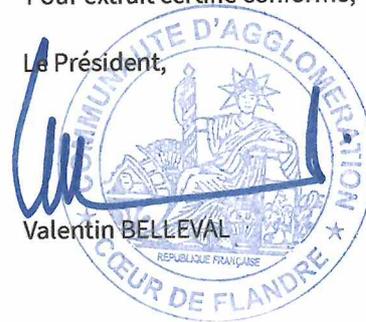
Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 18 mars 2025,
Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,



Jean-Luc DEBERT

La Président,



Valentin BELLEVAL